



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation	
N° du candidat :		10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON		PM1 du sujet N°18	
Date de réalisation de la préparation :	Date limite d'utilisation (ou de péremption) : date de l'examen + 1 mois	Numéro de lot de la préparation : 500	Quantité ou volume à préparer : 20	Nombre d'unités conditionnées : 20 gélules	Forme pharmaceutique : GELULES
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées		Quantité pesée ou volume mesuré pour la préparation	Visa du double contrôle des pesées	Conditionnement
PA	Pholcodine		0.80 g		Type et, éventuellement, tare du conditionnement : Rendement de la préparation : · Ne pas compléter les cases grisées Rendement du conditionnement : · Ne pas compléter les cases grisées
PA	Extrait sec d'aubépine		1.20 g		
PA	Extrait sec de passiflore		1.20 g		
PA	Chlorhydrate de prométhazine		0.20 g		
EX	Silice colloïdale hydratée		1.20 g		
EX	Excipient qsp 1 gélule N°20				
	(Si le candidat choisit le lactose, attention à vérifier la mention de l'EEN sur l'étiquette)				
Calculs spécifiques :		Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)		Coller le double de l'étiquetage :	
Silice colloïdale hydratée (50% extrait sec) 1.20 g ext. aubépine + 1.20 g ext. passiflore soit = 2.40 g extrait totaux /2 = 1.20 g de silice colloïdale hydratée à peser				Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANÇON gélules n° 1126 Voie orale 1 matin, 1 le soir pendant 10 jours Lot N° 500 PA : pholcodine 0.04g Ext. sec aubépine 0.06g Ext. Sec passiflore 0.06g Ch. Prométhazine 0.01g pour 1 gélule	
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES					
		Date :		Date limite d'utilisation date de l'examen + 1 mois	
		Nom et signature du pharmacien responsable du préparatoire :		Date :	
		<input type="checkbox"/> acceptation		<input type="checkbox"/> refus	
		Ne pas compléter les cases grisées		Ne pas compléter les cases grisées	

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation PM2 du sujet N°18	
N° du candidat :		10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON		Nombre d'unités conditionnées : 1 flacon de 90g	
Date de réalisation de la préparation :	Date limite d'utilisation (ou de péremption) :	Numéro de lot de la préparation : 501		Forme pharmaceutique : Solution	
Date de l'examen	mois	Date de l'examen + 1 mois		Solution	
N° de lot des MP		Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées		Visa du double contrôle des pesées	
PA	Teinture de benjoin	Quantité pesée ou volume mesuré pour la préparation		Conditionnement	
PA	Teinture d'eucalyptus	10 g		Type et, éventuellement, tare du conditionnement :	
PA	Huile essentielle de thym	60 g		Tare du flacon	
EX	Alcool à 90% v/v	1 g		Rendement de la préparation :	
EX	Eau purifiée	10 g		. Ne pas compléter les cases grisées	
		9 g		Rendement du conditionnement :	
				. Ne pas compléter les cases grisées	
Calculs spécifiques : Masse d'eau à peser : 90g - (10 + 60 + 1 + 10) = 9g		Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)		Coller le double de l'étiquetage : Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANÇON Solution pour inhalation n° 1127 Voie pulmonaire 1 c. à café dans un bol d'eau chaude 2 fois/ jour Lot N° 501 PA teinture benjoin 10 g / 90 g Teinture eucalyptus 60 g / 90 g HE de thym 1 g / 90 g Date limite d'utilisation date de l'examen + 1 mois	
				Date : Nom et signature du pharmacien responsable du préparatoire : <input type="checkbox"/> acceptation <input type="checkbox"/> refus Ne pas compléter les cases grisées	

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation	
N° du candidat :		10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON		PO du sujet N°18	
Date de réalisation de la préparation : date de l'examen	Date limite d'utilisation (ou de péremption) : date de l'examen + 1 mois	Numéro de lot de la préparation : 502	Quantité ou volume à préparer : 40 g	Nombre d'unités conditionnées : 1 pot de 40 g	Forme pharmaceutique : Cérat
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées			Visa du double contrôle des pesées	Conditionnement
EX	Cire d'abeille blanche		5.20 g		Type et, éventuellement, tare du conditionnement :
EX	Paraffine liquide		21.40 g		Rendement de la préparation :
EX	Borax		0.20 g		. Ne pas compléter les cases grisées
EX	Eau aromatisée de rose		13.20 g		Rendement du conditionnement :
					. Ne pas compléter les cases grisées
Calculs spécifiques :	Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)			Coller le double de l'étiquetage	
				Pharmacie des Arcades 10 rue Vauban 25000 BESANÇON Cérat de Galien modifié n° 1128 Voie cutanée 2 applications par jour pendant 10 jours Lot N° 502 Date limite d'utilisation date de l'examen + 1 mois A conserver au frais Date : Nom et signature du pharmacien responsable du préparatoire : <input type="checkbox"/> acceptation <input type="checkbox"/> refus Ne pas compléter les cases grisées	